Compte rendu Conseil de quartier
Petit Chantilly – Bignon - Morlière
22/03/2013

Etaient présents
Elus : M. Ardouin ; Mme Brisac ; M. Berrée ; Mme Garrel Petit ; M. Brisson ; M. Lemasle ; Mme Doussot ; Mme Van Kemenade
Conseil de quartier : Mme Favennec-Provost ; M. Rousseau ; M Moreau ; M. Christophe ; M. Thomas

Services : Nantes Métropole - Pôle Erdre et Cens : Mme Sorin
Ville : Mme de Vasson (Mission Démocratie Participative)

Absents : M. Bureau ; M. Callet ; Mme Chamousset ; M. Crespel ; M. Dejoie ; M. Derrien ; Mme Fradcourt ; Mme Heraud ; M. Le Squer ; Mme Le Villoux ; M. Legrand ; M. Mercière ; M. Moitié ; Mme Onno ; M. Paulic ; M. Petit ; Mme Vinet Pinson

Début de séance : 18h30 – Fin de séance : 20h05

Expérimentation des Ajoncs d'or

La ville a décidé en janvier 2013 de mettre fin prématurément à l'expérimentation de sens unique Rue des Genêts (initialement prévue pour 3 mois à compter de novembre). Le test a généré un niveau d'insatisfaction important (sens interdits non respectés, danger accru), sans pour autant résoudre le problème de trafic. Nantes Métropole a par ailleurs procédé à des comptages pour évaluer l'impact de l'aménagement Botte d'Asperge – Route de Vannes, notamment en terme de report de flux. Résultat : le trafic est resté stable et les moyennes enregistrées sont inférieures à 50kms/h.
Perspectives :
- ➔ La demande des riverains perdure du fait de la densité du trafic sur cet axe, de l'étroitesse des trottoirs sur certains tronçons, d'une certaine perception de vitesse.
- ➔ Nantes Métropole reviendra avec de nouvelles propositions dont l'objectif sera d'améliorer le confort des piétons et d'aller dans le sens de l'apaisement du quartier.
- ➔ Des pistes ont d'ores et déjà été questionnées : sens unique alterné, limitation 30, coussin berlinois, cheminement PMR…

Questions	Information / décision	Traitement
Rue Nobel : augmentation du trafic	Revoir la position du panneau 30 situé avant l'immeuble pour en assurer une meilleure visibilité (+ marquage au sol ?) Revoir la traversée du square qui est dangereuse	NM
Rue des Erables → Morlière : vitesse	Des contrôles de vitesse sont faisables sur cette portion.	PM

Travaux de voirie et des aménagements de proximité 2013

M. Lemasle a présenté les lignes de budget identifiées en 2013 pour la réfection des voiries (chaussée et trottoir) et les aménagements de proximité dans les quartiers.

Questions	Information / décision	Traitement
Derrière la bibliothèque près du conteneur à verre : nid de poule	A reprendre	NM
Continuité de Felix Vincent : reprise de l'organisation des stationnements	Cette opération a été listée mais elle n'est pas prioritaire car le tapis de la chaussée peut encore tenir. Les stationnements seront repris à l'occasion de la réfection de voirie, pas programmée à ce jour.	NM
Rue Felix Vincent : Pas de place suffisante dès passage de bus / gros gabarit.	Plusieurs pistes à étudier : ➔ Butée sur le trottoir pour empêcher stationnement sur trottoir ➔ Réfléchir à un partage de trottoir avec traçage d'un cheminement piéton (empiètement des voitures sur trottoir organisé comme devant Résidence Mendès France)	NM

Projet de salle des raquettes

M. Lemasle a présenté le projet de salle des raquettes. Il s'agit de créer des surfaces sportives (1229m²) pour désengorger les salles. Aujourd'hui il n'y a plus de créneaux disponibles sur la commune sur la tranche 18h – 22h30.
Le projet a été travaillé avec l'OMS, le club de tennis de table, le club de badminton et le lycée Appert.
Calendrier prévisionnel : début des travaux à l'automne 2013 pour une ouverture fin 2014

Questions	Décision / informations
Empiètement de la construction sur le parking	Des places de parking seront recréées en nombre même supérieur.
Pourquoi salle de raquettes ?	• Le nombre de licenciés en tennis de table est de 200, en badminton de 300. Les lycéens sont aussi intéressés par l'équipement. • Cela permettra de désengorger les structures sportives pour mieux ventiler les occupations selon les besoins.
Quels services intégrés ?	Le projet intègre un espace de convivialité, un local de rangement et une salle de réunion.
Quelle communication avec le gymnase ?	Il y a 1,3m de dénivelé entre les 2 bâtiments. Il a été vu pour rapprocher les entrées.
A quoi serviront les autres salles existantes ?	Accueillir les autres sports : basket, volley, handball, roller…
Traitement de l'accessibilité ?	C'est obligatoire. Pour le gymnase existant, l'accès se fait par le côté.
D'autres vocations que le sport ?	Il n'y aura pas d'autres activités car c'est un sol sportif. L'objectif est que les salles de sport restent sportives. L'ancienne salle du bureau de vote restera à l'usage des sportifs. Elle ne sera pas utilisée pour le forum des associations.
Prise en compte de la lumière pour la pratique du badminton	Cette exigence de polyvalence a été intégrée dès le cahier des charges.

Ajustements des transports publics

1. **Le service Libellule**, suite au premier bilan, a été modifié : depuis le 1er mars, le service fonctionne 5j/5, est ouvert aux personnes dès 60 ans sur certificat médical, à un tarif divisé par 2 (la différence avec le prix délibéré par Nantes Métropole étant prise en charge par la ville via le CCAS). La communication sera reprise avec ces nouvelles donnes pour faire mieux connaitre le service.

Questions	Information / décision
Quel bilan en 2012 ?	12 courses ont été comptabilisées sur 2012
Freins attendus qui auraient pu être évités	Il s'agissait d'une expérimentation qui devait permettre de mieux appréhender les volumes possibles de clients. Ce service a vocation à apporter une solution de transport à des personnes dans des situations de moindre mobilité (population qui pourrait être isolée) tout en leur permettant de garder leur autonomie, sans correspondance, avec un accompagnateur possible.
Ce service se limite toujours à la commune ?	• Oui, il n'y a pas de possibilité de l'étendre hors commune pour le moment. • Cependant ce service commence à s'étendre sur l'agglomération : Nantes (Breil – Sainte Thérèse) et Vertou (en cours de montage)
Prise en charge à l'arrêt existant ?	Cette organisation évite d'avoir un service public concurrent de l'offre des taxis.
On parle toujours d'expérimentation ?	Ce service est en test à l'échelle de l'agglomération qui avance avec prudence afin de bien évaluer le potentiel et de se doter de moyens adaptés à gérer le volume.
Potentiel d'évolution	Du fait de la règlementation Accessibilité (2015/2016), ce service à la personne et Proxitan pourraient converger à terme.
Critères / PROXITAN	• PROXITAN est sur le champ du handicap. • Cependant il est à noter que 70% des courses concernent des personnes hors fauteuil. Il y a donc un rapprochement sous -jacent avec l'enjeu de la mobilité réduite auquel tend à répondre le service Libellule.
Objectif quantifié ?	La ville ne s'attend pas à une fréquentation exceptionnelle. Ce service a vraiment pour vocation à prolonger l'autonomie des personnes en mobilité réduite et à éviter une situation d'isolement.

2. A partir de la rentrée de septembre 2013**, le service de nuit** est refondu afin de permettre aux habitants des déplacements pour leurs besoins professionnels ou pour leurs loisirs. Tous les quartiers seront donc desservis en transports collectifs par un service du soir (via le réseau de bus actuel) et de nuit (tous les jours du lundi au dimanche), avec une offre étendue jusqu'à 2h30 dans la nuit de samedi au dimanche.
Cela correspond pour la L79 à 10 000 kms supplémentaires /an et pour la L80 à 50 000 kms supplémentaires / an.

Déploiement technique de la fibre optique

Le calendrier de déploiement technique par Orange a été présenté pour la ville. Orvault est la 1ère ville de l'agglomération hors Nantes à être fibrée. 50 % des logements orvaltais seront desservis en fin de 2ème phase. Tout Orvault devrait être fibrée d'ici 3 à 4 ans, hors écarts.

Questions	Information / décision	Traitement
La ZAC prévue pour recevoir fibre ?	• **Les travaux sont en cours de finalisation.** • Les opérateurs vont venir se ploguer et démarcher l'habitant. • Pour savoir si l'habitat est éligible à la fibre optique, possibilité de se connecter sur la rubrique de son opérateur : « éligibilité à la fibre optique »	DAST
Quel accès pour les individuels ?	• Le pavillonnaire pourra y être relié. • Quand l'habitat a déjà l'accès au téléphone / internet, l'habitat dispose déjà d'un équipement par lequel la fibre sera intégrée. • Il n'y a pas de démarche : il suffit de s'adresser à son opérateur privé pour bénéficier de la fibre. Le coût du raccord sera en revanche à la charge de l'habitant.	INFO
Quelle démarche pour les collectifs ?	Il faut l'accord de la copropriété pour équiper la partie commune	INFO
Pour les zones distribuées en fil aérien, comment se passe-t-il ?	• La fibre n'ira pas jusqu'au domicile, mais elle amplifiera le signal et devrait doper le réseau car le conducteur cuivre sera cantonné à une toute petite longueur. • Les attendus de débit ✓ tout fibre : 100 mega ✓ quand le dernier km est en cuivre : 20 mega	INFO
Quel accès pour les anciens habitants du Bourg ?	Ils en bénéficieront avec un peu de délais (phase 3). D'ici 2015-2016, le déploiement devrait être terminé.	INFO
Quel déploiement sur les écarts ?	Sur les écarts, pas de déploiement. En 2008, a été mis en place un dispositif de subvention pour contribuer aux frais d'accès à la 3G ou 4G. 50 foyers se sont ainsi équipés. 1 foyer a fait la demande en février 2013.	INFO
Quelle communication / risque de démarchage ?	**Voir pour information dans le cens pratique**	COM

Etat d'avancement du projet d'aménagement Avenue de la Ferrière - tranche 2

L'aménagement de l'avenue de la Ferrière sera réalisé en été 2013, conformément au projet concerté. Des matériaux différenciés seront utilisés pour marquer les usages. Pendant la durée des travaux, un plan de circulation sera mis en place. Une information Travaux sera adressée à tous les riverains en amont.

Sur la même période, parallèlement au chantier de l'avenue, la ville effectue les travaux de réaménagement de l'entrée du Parc Michel Baudry. Le pavillon a d'ailleurs été rasé. La nouvelle entrée se fera en retrait, en partie sur l'emprise libérée, ouverte sur une placette (cheminements piétons, bancs intégrés, meilleure visibilité de l'entrée du parc).

Questions diverses

Questions	Information / décision	Traitement
Rénovation de l' Ecole Ferrière : plus d'enfants accueillis ?	Elle pourra absorber des élèves (1 classe créée) et l'espace est surtout recalibré pour mieux accueillir le périscolaire.	INFO
Rte de vannes au niveau du RP Botte d'Asperge : implantation d'un panneau publicitaire trop lumineux		NM
Rythme scolaire : quelle décision de la ville / calendrier ?	Il y a eu un bon retour du questionnaire (1040/1498 familles). Les familles se positionnent à 79% sur le mercredi matin. Il a été décidé de reporter sa mise en œuvre en 2014. Cela va permettre de poursuivre la concertation et de se donner le temps de s'organiser. Le budget est évalué à 300 000 €. L'aide de l'Etat aurait couvert un tiers si adoption en 1ère année. Une demande d'aide sur les 2 ans a été portée par les maires.	INFO
Rythme scolaire : n'est-ce pas regrettable d'adopter un calendrier différent dans l'agglomération ?		

Questions	Information / décision	Traitement
Difficulté pour certains d'accéder au site WEB des conseils de quartier	Redonner le mode d'emploi et activer l'interface par l'internet	M3DP
Vigilance pour libérer les cheminements piétons des entraves stationnements ou poubelles	• La question de la mobilité douce est au cœur des groupes de travail Ville apaisée. • Cependant la densification voitures résulte aussi du choix de construire la ville sur la ville. Cela questionne la politique de Nantes Métropole en matière de stationnements.	NM
Besoin d'un transport collectif entre Beauséjour (ou au-delà) et le CHU Nord		NM/DAST
Informations sur une desserte Petit-Chantilly/Pont du Cens comme annoncée lors des vœux du Maire en 2013		NM/DAST

Prochain Conseil de quartier : Date en novembre 2013 en cours de calage

L'Adjoint délégué
à la Démocratie Participative
et à la Vie Associative
Christian ARDOUIN

Dressé par
Florence de VASSON
Mission Démocratie Participative

Pour toute demande : 02 51 78 31 28 ou M3DP@mairie-orvault.fr